

ACTION URGENTE

DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS DE MORT

Le 7 juin, l'avocat Julio Cesar Rosero, qui représente la famille d'un homme victime d'une exécution extrajudiciaire dans le département du Valle del Cauca (sud-ouest de la Colombie), a reçu un courriel l'avertissant que lui et d'autres personnes seraient tués si les militaires mis en cause dans cet homicide étaient condamnés.

Le 7 juin, l'avocat **Julio Cesar Rosero**, qui défend **Jenny Torres**, du Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE), a reçu un courriel contenant des menaces de mort : « Ce message est destiné à l'avocat Julio Cesar Rosero, à Martha Giraldo et toute son organisation de bandits, et à Jenny Torres. [...] Si les soldats sont condamnés, l'avocat et la Noire [Jenny Torres] vont mourir, dernier avertissement, c'est sérieux, très sérieux. »

Julio Cesar Rosero représente Jenny Torres dans le procès de huit membres d'une unité des forces spéciales de l'armée. Le 14 janvier 2007, le mari de Jenny Torres, Edison Yimel Villanueva, et trois autres hommes ont été tués dans le village de La Reforma, une zone rurale de Cali, dans le département du Valle del Cauca. Les victimes ont ensuite été présentées, de façon mensongère, comme des guérilleros tués au combat. Un capitaine, un lieutenant, un sergent et cinq soldats du Groupe des forces spéciales urbaines (AFEUR) et du Groupe d'action unifiée pour la liberté personnelle (GAULA) sont actuellement jugés dans le cadre du procès pour ces homicides.

Martha Giraldo, qui est l'une des responsables du MOVICE dans le département du Valle del Cauca, a reçu des menaces de mort à de nombreuses reprises. Elle milite contre les exécutions extrajudiciaires. En mars 2011, un sergent des services du renseignement militaire a été déclaré coupable de l'exécution extrajudiciaire de son père.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité de Julio Cesar Rosero, Jenny Torres et Martha Giraldo, et demandez aux autorités de mettre en œuvre des mesures de protection pour les personnes menacées, en accord avec elles ;
- exhortez les autorités à mener une enquête minutieuse et impartiale sur les menaces dont ces personnes font l'objet et à traduire en justice les responsables présumés ;
- priez-les instamment de s'engager à prendre des mesures fermes pour mettre fin aux exécutions extrajudiciaires et garantir la protection des personnes militant en faveur de la justice, conformément aux recommandations en matière de droits humains formulées par les Nations unies ;
- rappelez-leur qu'elles doivent respecter l'obligation qui leur est faite, aux termes de la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme, de veiller à ce que les défenseurs des droits humains puissent mener leurs activités sans crainte.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 21 JUILLET 2011 À :

Président de la Colombie

Señor Juan Manuel Santos
 Presidente Juan Manuel Santos
 Presidente de la República, Palacio de Nariño, Carrera 8 No. 7-26, Bogotá, Colombie
 Fax : +57 1 596 0631

Formule d'appel : Excmo. Sr. Presidente Santos, / Monsieur le Président,

Ministre de la Défense

Señor Rodrigo Rivera Salazar
 Ministerio de Defensa
 Carrera 54, no.26-29
 Bogotá, Colombie
 Fax : +57 1 266 1003 (dites : « me da tono de fax, por favor »)

Formule d'appel : Sr. Ministro Rivera/ Monsieur le Ministre

Copies à :

ONG
 MOVICE
 K9 n° 4-53
 Barrio San Antonio
 Santiago de Cali
 Colombie

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
 INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS DE MORT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Julio Cesar Rosero et Jenny Torres ont également reçu des menaces de mort dans un SMS qui leur a été adressé à tous les deux le 2 juin : « Fils de pute, tu as balancé les héros de la patrie et tu vas mourir, salue bien la Noire [Jenny Torres], salauds de guérilleros. »

Depuis le début du conflit armé en Colombie, il y a 45 ans, les forces de sécurité ont commis d'innombrables exécutions extrajudiciaires dans le cadre de leur stratégie anti-insurrectionnelle. Le Bureau du procureur général enquête sur plus de 2 000 cas d'exécutions extrajudiciaires qui auraient été commises par les forces de sécurité. Les hommes et les femmes qui s'efforcent d'obtenir justice dans ces affaires reçoivent bien souvent des menaces de mort, généralement envoyées par des paramilitaires agissant seuls ou avec la complicité des forces de sécurité ; certains sont assassinés.

Le MOVICE est une vaste coalition d'organisations de la société civile qui militent pour que les victimes d'atteintes aux droits humains commises au cours du conflit armé qui déchire la Colombie depuis si longtemps obtiennent vérité, justice et réparation. L'organisation a dénoncé un grand nombre d'affaires d'homicides et de disparition forcée imputables aux forces de sécurité et à des groupes paramilitaires, après avoir recueilli des informations sur ces cas.

Dans le département de Sucre (nord du pays), plusieurs membres du MOVICE qui luttent pour la restitution des terres volées par les groupes paramilitaires – souvent avec le soutien des forces de sécurité – ont reçu des menaces de mort. Le 2 juin, Ingrid Vergara, l'une des responsables de la section locale du MOVICE, et Adriana Porras, membre du réseau local, ont reçu un courriel les menaçant de mort.

AU 172/11, AMR 23/019/2011, 9 juin 2011

